



**DÉCISION DU MAIRE**  
N° 2022 - 140

*Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat*

**COMMANDE PUBLIQUE**  
**PRESTATION DE CONSEIL EN ASSURANCES**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;

**DECIDE**

- De signer un contrat avec l'entreprise PROTECTAS après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objet	Titulaire	Montants
Prestation de conseil en assurances	<b>PROTECTAS</b> BP 28 35390 GRAND FOUGERAY	2 700 € HT selon contrat d'étude

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

A Tonnerre, le 21 juin 2022

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre

